

AIC IMMOBILIER

HONORAIRES DE L'AGENCE

TARIF VENTE

Tarif applicable au 1er juillet 2023

INFÉRIEUR À 39 999€	40 000€ 79 999€	80 000€ 119 999€	120 000€ 159 999€	160 000€ 259 999€	SUPÉRIEUR À 260 000€
3600€ TTC	4800€ TTC	6000€ TTC	7200€ TTC	8400€ TTC	9600€ TTC

ESTIMATION CHEZ AIC IMMOBILIER

AIC immobilier estime gratuitement les fonds de commerce et biens d'investissements locatifs

Autres estimations : suivant la demande

Pincipe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.